LABORATOIRE DE RECHERCHES
SOCIO-ANTHROPOLOGIQUES SUR
LES SYSTÈMES ORGANISÉS ET LES MOBILITÉS

LASMO

(Ex LASANEA)



REVUE DEZAN

VOLUME 11, NUMERO 2, 2023

UAC, DECEMBRE 2023

DEZAN

VOLUME 11, NUMERO 2, 2023

UAC, DECEMBRE 2023

Toute correspondance est adressée au :
Comité de Rédaction de la revue DEZAN
01 BP 526 Cotonou, République du Bénin
revuedezan@yahoo.fr

Toute reproduction sous quelle forme que ce soit est interdite et de ce fait passible des peines prévues par la loi 84-003 du 15 mars 1984 relative à la production du droit d'auteur en République du Bénin.

ISSN 1840-717-X DU 4ème trimestre

Dépôt Légal N°6378 du 4ème trimestre

Ce numéro a été réalisé grâce à l'engagement, aux conseils et observations d'enseignants et chercheurs du Département de Sociologie-Anthropologie et d'autres entités de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université d'Abomey Calavi.

Nous tenons à témoigner de notre reconnaissance aux **Professeurs Michel BOKO, Guy Ossito MIDIOHOUAN, Ambroise MEDEGAN, Bertin YEHOUENOU et Maxime da CRUZ.**

Dr. Narcisse YEDJI et Romuald T. SOSSOU ont assuré le recueil, l'agencement et la mise en forme des textes. Le tout, sous la supervision du Rédacteur en Chef par intérim **Dr. Codjo Timothée TOGBE**

R E V U E D E Z A N

Volume 11, NUMERO 2, Décembre 2023

Directeur de publication

Professeur IMOROU Abou-Bakari

Rédacteur en Chef par intérim

Dr Codjo Timothée TOGBE (MA)

Comité Scientifique

Professeur Michel BOKO (Bénin), Professeur Prospère I. LALEYE (Sénégal), Professeur Albert TINGBE-AZALOU (Bénin), Professeur Francis AKINDES (Côte d'Ivoire), Professeur Maxime Da CRUZ (Bénin), Professeur Thomas BIERSCHENK (Allemagne), Professeur Yendoukoa Lalle LARE (Togo), Professeur Albert NOUHOUAYI (Bénin), Professeur Gautier BIAOU(Bénin), Professeur Mamoudou IGUE (Bénin), Professeur DANIQUE TAMASSE Roger(Togo), Professeur Rock MONGBO (Bénin), Professeur Issiaka KONE (Côte d'Ivoire), Professeur Séri DEDY, Professeur Elisabeth FOURN (BENIN), Professeur Alkassoum MAIGA (BURKINA FASO), Professeur Roch Apollinaire HOUNGNIHIN (Bénin), Professeur Codjo Adolphe KPATCHAVI (Bénin), Professeur Abou-Bakari IMOROU (Bénin), Dr Emilia AZALOU-TINGBE (MC) (Bénin) et Professeur Lolouvou Foly HÉTCHÉLI (TOGO)

Comité de Lecture

Professeur Sylvain ANIGNIKIN (Bénin),

Professeur Paulin T. HOUSSOUNOU (Bénin), Professeur Albert TINGBE AZALOU (Bénin), Professeur Roch Gnahoui DAVID (Sénégal), Professeur IGUE Babatundé Charlemagne (Bénin), Professeur MIDIOHOUAN Guy Ossito (Bénin), Professeur MEDEGAN Ambroise (Bénin)

Recueil, agencement et mise en forme des textes

Dr Narcisse YEDJI & Tokandé Romuald SOSSOU

SOMMAIRE

LA PARTICIPATION DANS LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE : L'EXEMPLE DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE DES COLLINES AU BENIN
OROU Zakary & ABDOU Mohamed _____ **7**

DYNAMIQUES D'APPROPRIATION SOCIALE ET USAGES SPORTIFS DE L'ESPACE PUBLIC PAR LES POPULATIONS DU GRAND-LOME
DOUTI Boaman Jovit Majoie_____ **26**

STRATEGIES D'ADAPTATION DES POPULATIONS DE KARIMAMA FACE AUX EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET AUX ACTIONS DE DEVELOPPEMENT LOCAL DURABLE
Imorou YAROU _____ **45**

SAVOIRS LOCAUX SUR LA GESTION DE L'HYGIENE MENSTRUELLE A AKPRO-MISSERETE
Bernice GBEBIOHO_____ **65**

POPULATIONS ALLOCHTONES ET CHEFFERIE EN MILIEU URBAIN ABIDJANAIS: LE CAS DES SENOUFO-NIARAFOLO DANS LA COMMUNE D'ATTECOUBE
KONE Gnénéfolo & KONKOBO Maman_____ **84**

ANTHROPOLOGIE IMPLIQUEE DANS UN PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE APICOLE AU BURKINA FASO : L'EXPERIENCE DU *CENTRE ÉCOLOGIQUE ALBERT SCHWEITZER SUISSE*
SAVADOGO Zalissa & ZERBO Roger_____ **105**

SIGNALEMENT D'HARCELEMENT SEXUEL DANS LES INSTITUTIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE
DANHOUE Gogoué Jean Claude_____ **123**

IMPLICATION DES ACTEURS LOCAUX DANS LES PROCESSUS D'ÉLABORATION DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUX AU TOGO : EXPÉRIENCES DE LA COMMUNE OGOU 1
FALLADEMA Magnoudéwa Espoir & LAWANI Ayemi Akessime _____ **139**

L'HUMAIN DANS L'APPROCHE DU TRANSHUMANISME
DIOMANDÉ Hamidou_____ **158**

APATRIDES A L'EPREUVE DES PRESTATIONS EDUCATIVES A KOUDOUGOU DANS LA REGION DE MARAHOUE (COTE D'IVOIRE) **172**
FOFANA Karidja épouse KONE _____

DETERMINANTS DE DECROCHAGE SCOLAIRE A BOPA (BENIN)
DJOHOSSOU Codjo Marius_____ **191**

CONTRIBUTION DES JEUNES DE L'ARRONDISSEMENT DE KISSAMEY AU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
Dr ADAHA Dodzi Tagbedji **206**

LES ACCOMPAGNANTS ET LA PRISE EN CHARGE DES ULCERATIONS CHRONIQUES A L'HOPITAL SPECIALISE SAINT MICHEL DE ZOUKOUGBEU (CENTRE-OUEST IVOIRIEN) : ENJEUX D'UNE SOLIDARITE CONTRAIGNANTE EN MILIEU RURAL
ADJET Affouda Abel **224**

LE RITUEL DU KPÁTÍN, UN SYMBOLE D'ACTES TESTAMENTAIRES CHEZ LES FƆNNÙ D'ABOMEY (REPUBLIQUE DU BENIN)
BEKPA-KINHOU Sènanmi Dorothée **244**

SOCIOLOGIE, SCIENCE MORTE OU VIVANTE ?
AMOUZOU-GLIKPA Amévor **268**

POLITIQUES DE PARENTE : LA CIRCULATION DES ENFANTS AU DAHOMEY/BENIN AU XXE SIECLE
Erdmute Alber **285**

POLITIQUES DE NON-VIOLENCE CONTRE LA VIOLENCE TERRORISTE AU SAHEL
Emmanuel Odilon KOUKOUBOU **309**

LES DISPOSITIONS INSTITUTIONNELLES DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Alain S. BAMENOU **325**

POLITIQUES DE NON-VIOLENCE CONTRE LA VIOLENCE TERRORISTE AU SAHEL

Emmanuel Odilon KOUKOUBOU
Doctorant EDSJPA-UP, koukmano@yahoo.Fr, 00 229 96 15 23 00

Résumé

Au Sahel, une politique de non-violence comme une intervention délibérée de l'Etat ou de plusieurs Etats est déployée pour contrer la violence terroriste dont les ressorts ne sont pas parfaitement appréhendés. Nous analysons l'idée de non-violence dans un contexte terroriste en confrontant le raisonnement théorique non-violent à l'approche empirique de la question. Puis, nous en mettons en relation l'action non-violente avec la stratégie du dialogue pour voir si elle est adaptée.

Mots-Clés : Politique, violence, terrorisme, Sahel Politique publique, non-violence comme stratégie de lutte.

Introduction

Le Sahel continue de souffrir d'un terrorisme en propension. D'une crise circonscrite au septentrion malien en 2012, nous parlons désormais de crise sahélienne. Car, la menace a eu le temps de s'épandre dans toute la région en s'exportant au centre du Mali et en assiégeant le Liptako-Gourma. Elle fait payer aux soldats burkinabés, maliens et nigériens le plus lourd tribut. Et depuis quelques années, elle montre des signes d'expansion dans les pays côtiers. Le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Togo et le Ghana sont ainsi devenus de nouvelles cibles des groupes terroristes. L'on observe donc une menace en pleine expansion depuis une décennie. Pourtant, les politiques de sécurité n'ont pas manqué pour tenter de contrer l'action de ces groupes qui se réclament du djihadisme et qui sont qualifiés de terroristes par les États et la communauté internationale. Dès le début de la crise, les acteurs internationaux se sont bousculés pour

se positionner au Sahel. Chacun était porteur d'une politique de lutte contre les groupes terroristes. Aujourd'hui, au moins 17 stratégies Sahel seraient en cours d'exécution dans cette zone selon Smaïl Chergui, Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine[1]. Les États de la région ont aussi initié des politiques, d'abord aux niveaux nationaux, ensuite au niveau régional.

Dans l'ensemble, l'action militaire est la réponse actuellement privilégiée par les États et la communauté internationale pour faire face aux groupes terroristes au Sahel. Cette politique de violence militaire contre la violence terroriste a jusqu'ici montré quelques limites. La question que souhaite soulever la présente production vient donc en alternative et en complément de la politique de violence militaire : Comment sont implémentées les approches non violentes en réponse à la violence terroriste au Sahel ? Plusieurs questions se déclinent de cette problématique : est-il pertinent que l'État adopte une politique de non-violence face aux exactions des groupes terroristes ? Quelles politiques de non-violence existe-t-il déjà et sont en application ? Quel bilan peut-on tirer desdites politiques ? Les politiques de non-violence excluent-elles l'action militaire ?

La recherche sur cette problématique est d'un intérêt pertinent sur les plans théorique et pratique. D'une part, elle contribue à mettre les théories de la non-violence au service d'un phénomène social qui leur parait incompatible : le terrorisme. Les politiques publiques antiterroristes ayant jusqu'ici largement privilégié l'approche militaire, la littérature existante explore donc très peu les possibilités d'appliquer les théories de non-violence à la violence terroriste. Outre un audacieux récent ouvrage de Pascal Tozzi qui suggère clairement des stratégies de non-violence face au terrorisme[2], la littérature scientifique a peu prospecté les possibilités d'une telle démarche.

Le présent travail s'offre donc l'opportunité d'analyser les politiques publiques antiterroristes mises en œuvre au Sahel pour y déceler les prémices des stratégies de non-violence. Il se propose d'évaluer les

[1] Smaïl Chergui, « Sahel : redéfinir notre engagement collectif », Le Temps, 2021, https://www.letemps.ch/opinions/sahel-redefinir-engagement-collectif, consulté le 20 mai 2023.
[2] Pascal Tozzi, *La non-violence face au terrorisme*, Paris, Edition Charles Léopold Mayer, 2021.

impacts visibles, possibles et/ou plausibles des politiques de non-violence identifiées afin de justifier leur pertinence face aux modes d'action des groupes terroristes. Pour ce faire, cette recherche s'inscrit dans une analyse sociologique de l'action publique. Ce cadre théorique offre l'avantage de focaliser l'analyse autour des acteurs. Il adopte une définition moderne de la notion d'acteur en dépassant le stato-centrisme habituel pour considérer, outre l'État, un ensemble d'acteurs supra-étatiques et infra-étatiques, publics comme privés. Il analyse les acteurs suivant plusieurs dimensions notamment leurs représentations cognitives, leurs intérêts divers et les ressources multiformes dont ils peuvent se prévaloir. Car, ces différentes dimensions affectent et orientent l'action des acteurs. Se concentrant sur ces trois dimensions, la sociologie politique de l'action publique accorde une importance primordiale aux interactions d'acteurs[3].

Cette étude adopte une méthode qualitative et repose sur une combinaison de ressources documentaires et d'entretiens. Comme toute production scientifique, nous avons donc exploité l'état de l'art en recourant à la littérature savante. Il s'agit ici des ouvrages et articles scientifiques, de documentation grise comme des déclarations et discours publics, échanges de courriers, rapports ou comptes rendus de réunions, documents de stratégie nationale ou internationale de lutte contre l'insécurité, des textes législatifs et règlementaires, des communiqués et déclarations de presse des institutions diverses…Outre la recherche documentaire, nous avons également eu recours à l'analyse d'un ensemble d'entretiens réalisés dans le cadre de nos recherches doctorales avec des personnalités de la société civile, des chercheurs, et autres acteurs publics impliqués dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques de lutte contre le terrorisme dans les pays de l'espace sahélien. Les résultats de nos travaux se présenteront ici en deux parties. D'une part, nous nous poserons la question de la pertinence des politiques de non-violence en contexte de violence terroriste. D'autre part, nous aborderons un ensemble de politiques publiques non-violentes initiées par les États dans le but d'éliminer les causes identifiées du terrorisme

[3] Pour une vue d'ensemble sur cette approche théorique, voir Patrick Hassenteufel, *Sociologie politique. L'action publique*, Paris, Armand Colin, 2007.

afin de tuer le mal par la racine.

I. L'idée de non-violence en contexte de violence terroriste

Dans cette première partie, nous nous intéressons à l'intérêt de concevoir et d'implémenter des politiques non-violentes pour contrer les attaques terroristes. Face à une violence aussi brutale que celle produite par le terrorisme, il parait bien évidemment peu envisageable de réagir par la non-violence. Mais ce travail recherche ce type de possibilité. Nous observerons donc dans un premier temps le raisonnement théorique qui sous-tend une telle politique. Dans un second temps, nous verrons les éléments empiriques qui peuvent justifier des actions non militaires contre les groupes terroristes.

A. Le raisonnement théorique

Face à une violence aussi redoutable que celle portée par les groupes terroristes, il est difficile de faire accepter aux victimes et à l'État l'idée qu'il faille répondre sans violence. Au terroriste qui nous gifle, doit-on donner la seconde joue ou répondre par la loi de Talion ? La réponse à cette question est d'autant plus complexe que la théorie de la non-violence s'est développée sur des cas dans lesquels c'est le faible qui répond sans violence aux abus du fort. Le fort a souvent été l'appareil étatique qui brime des citoyens ou groupes de citoyens faibles et lésés. Dans le cas de la violence terroriste, c'est le supposé faible (les groupes djihadistes) qui fait trembler le supposé fort (les États et la communauté internationale). Promouvoir l'idée de la non-violence contre le terrorisme reviendrait donc à demander au supposé fort de ravaler sa fierté pour ne pas opposer sa violence à la violence du supposé faible. Il s'agit d'une posture compliquée, car l'acteur étatique supposé fort a besoin de montrer les muscles et d'exercer son monopole de la violence légitime pour écraser des groupuscules d'individus qui contestent son autorité.

Cela dit, il est possible de pousser la réflexion plus loin, au regard de la nature de la violence portée par le faible et des moyens coercitifs détenus par le fort. La menace terroriste est nouvelle ; elle est labile, fluctuante, insaisissable et asymétrique. Pour l'État, c'est une menace difficilement maitrisable. La « guerre contre le terrorisme » menée par la puissance

américaine s'est d'ailleurs révélée être un échec[4]. Deux décennies après le lancement de la guerre en Afghanistan et en Irak, les Américains ont dû négocier avec les Talibans et ces derniers ont même repris le pouvoir après le départ des troupes américaines d'Afghanistan. L'Irak ne s'est jamais stabilisé. Alors, si la plus grande puissance militaire du monde n'a pas réussi, par les armes, à régler cette menace, pourquoi penser que des États classés parmi les plus pauvres au monde pourrait y arriver ?

En effet, l'histoire en cours montre que malgré le soutien de plusieurs puissances étrangères et des organisations internationales, les États du Sahel n'arrivent pas à maitriser la menace terroriste. Au contraire, celle-ci s'amplifie, s'étend et s'émancipe. On peut donc se demander si les pays du Sahel ont les capacités d'assumer une guerre armée contre les groupes terroristes. L'état de leurs armées indique une réponse négative. Pour la plupart, ce sont des armées en reconstruction. Le Mali dispose d'une armée complètement déconstruite et dont « la lente reconstruction »[5] est en cours. Le Burkina Faso et le Niger réforment également leurs forces armées. Seules la Mauritanie et le Tchad affichent des performances plus ou moins acceptables. Dans les cinq pays, les « forces de défense et de sécurité sont caractérisées par des sous-effectifs, l'insuffisance de professionnalisme et la précarité des équipements »[6].

En clair, les États sahéliens ont des moyens militaires limités pour opposer efficacement une riposte armée à la violence terroriste. Leur recours à des partenaires étrangers n'a pas porté de fruits à ce jour. Il y a donc une sorte de « violence impossible »[7] dont les États du Sahel devraient être conscients. Selon les théories de non-violence, la violence impossible résulte de la situation défavorable d'un protagoniste. En fonction des circonstances et après évaluation des forces et faiblesses des protagonistes en présence, ce dernier juge plus judicieux de ne pas combattre que d'engager (ou de s'engager dans) une guerre perdue d'avance. Saul Alinsky disait justement qu'« il faut être politiquement

[4] Gilles Andréani, « La guerre contre le terrorisme : un succès incertain et coûteux », *Politique étrangère*, n° 2, 2011, pp. 260-262.
[5] Marc-André Boisvert, « Forces armées maliennes, une lente reconstruction », *Afrique contemporaine*, Vol. 4 n° 260, 2016, pp. 87-90.
[6] G5 Sahel, *Stratégie pour le développement et la sécurité des pays du Sahel*, 2016, p. 16.
[7] Jacques Semelin, « Non-violence », Encyclopædia Universalis, https://www.universalis.fr/encyclopedie/non-violence/, consulté le 24 mai 2023.

insensé pour dire que tout le pouvoir est au bout du fusil quand c'est l'adversaire qui possède les fusils »[8] (cité par Semelin, n.d.). Cela résulte d'un principe stratégique général : il faut éviter de se battre sur un terrain sur lequel l'adversaire possède l'avantage. Il s'agit d'une approche pragmatique, une décision froide qui amène à remuer les méninges pour trouver des moyens de lutte non-violents pour prendre l'adversaire à défaut.

> De plus, comme le précise Pascal Tozzi (2021),
>
> quand on sait que l'objectif premier des attentats est de créer le chaos, de subvertir les démocraties occidentales, de provoquer un enviolentement du monde, deux options s'offrent à nous. Option 1 : répondre à la violence par la violence, et apporter ainsi une contribution majeure à la réalisation du scénario idéal des terroristes, sous prétexte de les éradiquer. Option 2 : résister pied à pied à l'invite macabre et refuser la tentation de consentir à un mariage de violence qui nous réunirait devant l'autel de la vengeance et de la destruction (p. 41).

Face aux menaces portées par les groupes terroristes au Sahel, les États de la région ont montré leurs limites. Ils ont perdu le monopole de la violence qu'ils partagent désormais avec un ensemble de groupes criminels et terroristes dont l'imprévisibilité des modes d'action ne facilite pas la tâche aux armées régulières. Dans les rapports de forces, les groupes terroristes ont démontré jusque-là une meilleure résilience face à la violence étatique ; laquelle violence reste fébrile, inefficace et insuffisante à l'égard de la menace terroriste. Au fait, la menace terroriste a transformé le fort (l'État et les organisations internationales) en faible et le faible (les groupes djihadistes) en fort. Ici, l'État est en position de réaction et non en posture d'entrepreneur de violence. L'État se sent brimé en voyant sa souveraineté remise en cause, son territoire occupé, sa population tuée ou détournée par l'ennemi, ses valeurs (de démocratie, d'État de droit, de laïcité…) rejetées au profit de valeurs qu'il réprouve, ses lois piétinées et remplacées par la charia…

Avec le terrorisme, l'on assiste donc à un renversement des paradigmes habituels, transformant l'État en un acteur fragile face à des entrepreneurs de violence qui lui contestent son autorité. Devant les difficultés éprouvées par les États à régler militairement la question

[8] Cité par Jacques Semelin, *Ibid.*

terroriste, il devient pertinent de s'ouvrir à des politiques non-violentes, capables de porter un coup aux groupes terroristes sans avoir besoin de les affronter par les armes.

B. Le raisonnement empirique

Dans un plaidoyer de la Fondation sur les études et recherches sur le développement international, l'accent est mis sur l'urgence d'œuvrer pour le développement du Sahel, car « Sans développement, l'insécurité au Sahel se renforcera, avec des coûts humains (et financiers) immenses pour les pays sahéliens, leurs voisins et pour l'Europe »[9]. Cette posture se fonde davantage sur la fragilité de l'État au Sahel et sur la mauvaise gouvernance qui y est décriée.

D'une part, la société civile et les chercheurs intervenant dans le secteur de la gouvernance, évoquent la nature fragile de l'État. Selon la littérature scientifique, les États du Sahel sont incapables de contrôler leurs frontières et offrent ainsi les conditions favorables à l'émergence et au développement d'une criminalité transfrontalière faite de trafics de drogues, d'armes, d'enfants, de migrants, de bétails[10]. Vastes territoires, ils ont développé un centre méridional qui abrite l'essentiel des projets de développement. La périphérie septentrionale reste désertique et bénéficie difficilement des services publics offerts par l'État. Il s'agit en effet d'États défaillants dans la délivrance desdits services publics. De plus, les forces de défense et de sécurité et les magistrats déployés dans ces régions sont souvent jugés corrompus et ne garantissent pas l'indépendance de la justice. Les citoyens préfèrent ainsi s'orienter vers les autorités traditionnelles locales pour régler leurs litiges ou se constituer eux-mêmes en groupes d'autodéfense pour assurer leur propre sécurité. Ce sont ces insuffisances de l'État que les groupes terroristes exploitent pour s'imposer sur le terrain. Ils gagnent les cœurs des populations en se posant en alternative de l'État, en fournissant les services que l'État ne s'est pas montré capable de fournir.

[9] FERDI, « Allier sécurité et développement : plaidoyer pour le Sahel », 2016, https://ferdi.fr/publications/allier-securite-et-developpement-plaidoyer-pour-le-sahel, consulté le 23 mai 2023.
[10] Alain Antil, « Sahel, soubassement d'un désastre », *Politique étrangère*, n°3, 2019, pp. 88-89 ; A. Antil & S. Touati, « Mali et Mauritanie : pays sahéliens fragiles et États résilients », *Politique étrangère*, n°1, 2011, pp. 59-69.

D'autre part, la mauvaise gouvernance est évoquée comme la résultante d'un déficit de développement dans les zones périphériques desdits États. Des chercheurs et acteurs de la société civile interprètent ainsi l'insécurité au Sahel comme la conséquence de la pauvreté qui caractérise les pays de cette région[11]. Des acteurs politiques font également recours au même argument, y compris dans le discours officiel des États, afin notamment de recourir à l'aide extérieure. Selon les données officielles relayées dans la stratégie de développement et de sécurité du G5 Sahel, lesdits États « accusent un retard important dans le domaine des infrastructures telles que les transports, l'énergie, l'hydraulique et les télécommunications » ; seulement 0,4% de leur réseau de transports terrestre, aérien, ferroviaire et fluvial seraient couverts. Cela produit comme conséquence, l'enclavement de territoires entiers, la cherté des coûts de transports et des produits de consommation importés. Seulement 16,3% de la population des États sahéliens ont un accès à l'énergie électrique. Mieux, « de l'adduction en eau potable pour les populations aux abreuvoirs pour bétails, en passant par les installations hydro-agricoles pour l'agriculture, les défis à relever restent nombreux afin de stabiliser les populations dans leur terroir d'origine »[12].

Toutes ces caractéristiques classent les États du Sahel parmi les plus pauvres au monde. Les opportunités d'emploi y sont presque inexistantes. En conséquence, les populations sont vulnérables face aux offres des groupes armés. Pour les tenants de cette interprétation, la lutte contre l'insécurité au Sahel impose donc de relever le niveau de développement des pays, et surtout dans les milieux les plus vulnérables. Ils préconisent donc de prioriser l'amélioration de la gouvernance politique et économique ainsi que la création d'un contexte de mieux-être pour cette population en proie à une pauvreté aigüe. Aussi, est-il important de questionner l'opportunité de l'implémentation des stratégies développementalistes dans un contexte d'insécurité. En effet, la résolution des problèmes de développement ne pourra être envisageable que dans un contexte où la sécurité des biens et des personnes pourra être garantie. Au Sahel, il faut remarquer cette menace

[11] Sri Coovi, *La protection juridique de l'individu en droit international africain,* Thèse de doctorat en droit public soutenue à l'Université d'Abomey-Calavi, 2021, pp. 431-433.
[12] Agence internationale de l'énergie, World Energy Outlook, 2019, http://www.iea.org/stats/index.asp, consulté le 25 mai 2023.

persistante qui ne favorise pas la durabilité des mesures d'accompagnement mises en place par les gouvernements et les organisations de la société civile.

II. L'action de non-violence en contexte de violence terroriste

Au Sahel, un ensemble d'initiatives est envisagé dans cette perspective. D'une part, il existe une politique d'élimination des causes du terrorisme. Ici, le terrorisme est pris pour ce qu'il est dans le contexte contemporain, c'est-à-dire un phénomène social et non religieux. Ces causes sont recherchées pour être solutionnées. Dans ce sens, une stratégie de relèvement du niveau de développement et d'amélioration de la gouvernance politique et économique est prônée. D'autre part, une stratégie de dialogue est envisagée pour essayer de contrer la menace par la discussion avec l'ennemi.

A. La stratégie du développement

À l'échelle nationale, les stratégies successives mises en œuvre par le Niger et le Mali sont représentatives des politiques nationales non-violentes contre l'entreprise terroriste.

Au Niger, l'État a mis en place une Stratégie pour la sécurité et le développement des zones sahélo-sahariennes. Inscrit dans le Plan de développement économique et social (PDES 2012-2015) et dans la Stratégie de développement durable et de croissance inclusive (SDDCI Niger 2035), « elle vise essentiellement à impulser une nouvelle dynamique plus forte de développement économique, social et culturel des zones sahariennes et sahélo-sahariennes du Niger »[13]. Cette Stratégie s'intéresse prioritairement aux zones à vocation pastorale que sont les espaces septentrionaux de Tillabéry, Tahoua, Maradi, Zinder et les régions d'Agades et de Diffa[14]. Ayant pour ambition de créer les conditions durables de paix, de sécurité et de développement, la SDS Sahel Niger repose sur cinq axes stratégiques : le renforcement de la

[13] Document de stratégie pour la sécurité et le développement des zones sahélo-sahariennes (SDS Sahel Niger), p. 4.
[14] *Ibid.* Le document précise toutefois que « compte-tenu de l'envergure des problèmes qui se posent et de leur inter-relations, la présente stratégie concernera l'ensemble du pays en prenant en compte les spécificités régionales ».

sécurité des biens et des personnes ; la création et le renforcement de l'accès des populations aux opportunités économiques ; l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base ; le renforcement de la gouvernance locale et communautaire...

L'État malien a également défini un Programme spécial pour la paix, la sécurité et le développement dans le nord du Mali (PSPSDN). Le but dudit projet est de combattre l'insécurité et le terrorisme dans le nord du pays. C'était un « programme d'urgence »[15] initié par le président Amadou Toumani Touré pour une durée de dix-huit mois entre 2010 et 2012. L'objectif était de construire une quarantaine d'infrastructures dans le nord du pays au profit de l'administration publique et des forces de défense et de sécurité. Une vingtaine d'infrastructures socio-économiques était également prévue au profit des populations de Gao et de Kidal[16].

Pour les autorités maliennes, le PSPSDN devait servir à réduire les taux de pauvreté et de chômage des jeunes et l'insécurité dans le nord. Mais le programme est à peine lancé que « les conséquences de la guerre en Libye ont rompu un équilibre déjà fragile dans le septentrion malien »[17]. Au PSPSDN, succèdera plus tard une Politique nationale de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme assise sur cinq piliers : prévention, protection, poursuite, réponse et cohésion sociale.

Au niveau régional, les États ont reposé la doctrine du G5 Sahel sur le nexus sécurité-développement. L'idée est d'associer aux réponses militaires entreprises, des projets de développement qui contribueront à éliminer les causes profondes de l'insécurité dans la région. La Stratégie de développement et de sécurité développée par le G5 Sahel repose donc sur quatre axes stratégiques à savoir : la défense et la sécurité ; la gouvernance ; les infrastructures ; la résilience et le développement humain. Un programme d'investissements prioritaires (PIP) précise les projets de développement retenus par les États pour être mis en œuvre dans le cadre du G5 Sahel. Les projets retenus dans le PIP confirment une certaine volonté du G5 Sahel de s'appuyer sur les politiques de

[15] Zeïni Moulaye, Mouhamadou Niakaté, *Gouvernance partagée de la sécurité et de la paix. L'expérience malienne,* Friedrich Ebert Stiftung, Abuja, 2012, p. 97.
[16] Laurent Bossard, « Le complexe "sécurité et développement". Défis régionaux », *Enjeux ouest-africains*, n°6, 2012, p. 11.
[17] *Ibid.*

développement et d'amélioration de la gouvernance politique pour contrer le terrorisme. C'est ainsi que, comme le montre le tableau ci-dessous, 87,33% des besoins en financement relèvent de ces secteurs contrairement au secteur de la défense qui mobilise 22,77% du montant global du PIP.

Récapitulatif général du PIP/G5 Sahel, première phase 2019-2021[18].

Axes stratégiques	Nombre de projets	Coût total (Million EURO)	Financement acquis (Million EURO)		Financement recherché (Million EURO)	Gap
			États	PTF		
Défense et Sécurité	03	454.60	40.90	17.50	396.20	87%
Gouvernance	04	90.00	9.00	0	81.00	90%
Résilience et Développement humain	06	228.02	23.13	0.25	204.64	90%
Infrastructures	27	1 223.69	176.85	0.24	1 046.61	85%
Total	40	1 996.31	249.88	18	1 728.45	87%

Mais entre l'ambition des États de promouvoir les projets de développement et la réalité, il existe un écart. Les pays du G5 Sahel n'ont pas les moyens de leurs politiques et recourent aux partenaires étrangers pour financer leurs projets. Ainsi, plusieurs conférences d'appel à financement ont été organisées. Des promesses de financement ont été formulées par plusieurs bailleurs. Mais le G5 Sahel n'a pas obtenu les moyens nécessaires à la mise en œuvre de sa stratégie. Dans la réalité, ce sont plutôt des initiatives de défense militaire qui ont mobilisé plus l'attention des bailleurs, notamment de la France et de l'Union européenne. Des mécanismes parallèles ont été mis en place pour soutenir le volet du développement : Coalition pour le Sahel Alliance Sahel… Mais ils peinent encore à transformer leurs discours en réalité. Ils réchauffent les mêmes projets et manquent d'impacts directs et efficaces sur l'évolution de la situation sécuritaire du Sahel.

[18] Source : Programme d'investissements prioritaires du G5 Sahel, première phase 2019-2021, p. 10.

Avec le temps, les projets de développement répertoriés par le G5 Sahel dans son PIP sont ainsi passés sous éteignoir pour faute de financement. Dans ce contexte d'échec apparent des politiques d'élimination des facteurs favorisant l'émancipation des groupes terroristes, le dialogue avec ces derniers se présente comme une solution envisageable pour atténuer l'ampleur des dégâts.

B. La stratégie du dialogue

Refuser de répondre à la violence par la violence est une approche envisageable. Il s'agit d'une posture d'insoumission à la réaction légitime attendue par l'adversaire. Au titre de ces stratégies de réponse se trouve la négociation ; certains préfèrent parler de dialogue. Aussi, est-il important de souligner que « Toute négociation implique qu'il existe au moins deux camps ; que ces deux camps soient souverains et indépendants, l'un de l'autre ; qu'il y ait un certain équilibre conflictuel, une certaine tension entre les deux camps, liée à des intérêts posés comme divergents ; que les deux camps préfèrent s'en remettre à la discussion plutôt qu'à la force pour trouver une solution »[19]. Ici, la question de la souveraineté des deux parties est bien discutable. Nonobstant ce manquement et au regard des conséquences des violences sur les populations civiles, il peut être pertinent de négocier. D'ailleurs, l'État négocie avec des rebelles ou autres acteurs infra-étatiques dans le cadre des conflits armés internes.

Cet effort de négociation implique de revisiter les mots utilisés dans le cadre de la qualification de l'adversaire afin de donner une chance à une possibilité de dialogue. Pourrait-on négocier avec un ennemi que l'on qualifie déjà de « terroriste » ? Ce protagoniste qualifié de terroriste pourrait-il négocier avec un acteur qui le diabolise ?

Cette préoccupation est toujours au cœur d'une controverse entre les acteurs. Il existe les partisans de la négociation. Ils sont généralement des personnalités religieuses ou coutumières et des chercheurs. Il existe aussi les pourfendeurs de la négociation. Ce sont essentiellement les acteurs étatiques. Toutefois, il s'observe une remise en cause progressive

[19] Pierre Goguelin, « Le concept de négociation », *Négociations*, vol. no 3, n° 1, 2005, pp. 149-170.

et stratégique de ladite posture au niveau de certains États.

Le Mali a ainsi clairement marqué une évolution idéologique et pratique sur cette question. Ce revirement stratégique a été confirmé par le président d'alors Ibrahim Boubacar Kéita qui déclarait le 10 février 2020 au magazine Jeune Afrique : « J'ai le devoir et la mission de créer tous les espaces possibles et de tout faire pour que, par un biais ou un autre, nous parvenions à un apaisement. Il est temps que certaines voies soient explorées […]. Nous ne sommes pas des gens butés, bloqués ou obtus ». Il affirmait pourtant quelques mois plus tôt – le 1er juillet 2019 dans une autre interview au même journal – qu'« une mer de sang nous sépare de ces gens ». Le revirement du discours politique officiel est justifié par les conclusions du dialogue national inclusif organisé par l'État malien en décembre 2019.

En effet, le dialogue national inclusif avait clairement recommandé aux autorités maliennes d'« engager le dialogue avec Amadou Koufa et Iyad ag-Ghali pour ramener la paix au Mali »[20]. Face à la rigidité de la position de leurs partenaires internationaux, les Maliens se sont ainsi donnés un précieux cadre de référence qui fonde désormais leurs tentatives de rapprochement avec leurs « frères » engagés dans les groupes djihadistes. Même les autorités de la transition – suite au coup d'État du 18 août 2020 – ont inscrit dans leur feuille de route d'engager un dialogue avec les groupes armés radicaux[21].

Pour le Mali, la négociation avec ces acteurs s'inscrit dans un cadre de dialogue national. C'est d'ailleurs pourquoi les acteurs ciblés – Iyad Ag-Ghali et Amadou Koufa – sont des Maliens. Ce faisant, le Mali fait l'option officielle d'une négociation avec une partie des acteurs du djihadisme sahélien. Car, il se refuse officiellement le dialogue avec le leader non-malien de l'État islamique au Grand Sahara. La question de la nationalité est donc mise au centre de la démarche malienne.

Par contre, tout le monde ne reconnait pas la pertinence du dialogue avec les groupes qualifiés de terroristes. De Paris à Ouagadougou en passant Nouakchott, Niamey ou N'Djamena, la doctrine initiale de la non-

[20] Rapport du Dialogue national inclusif de décembre 2019.
[21] Feuille de route de la transition, adoptée en septembre 2020.

négociation avec les groupes dits terroristes est réaffirmée. Mais face à la position officielle, les lignes bougent petitement à l'intérieur de certains pays. Au Burkina Faso par exemple, le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), parti de l'ancien président Blaise Compaoré est partisan de la négociation. Son premier vice-président estime que « cela peut être un apport important dans la lutte contre le terrorisme »[22].

Si l'idée de négociation est encore officiellement rejetée au niveau gouvernemental dans certains pays, elle est néanmoins mise en pratique en souterrain, surtout au niveau décentralisé et porte quelques fruits. Il s'agit donc d'une politique de non-violence qui commence par s'imposer malgré tout et avec laquelle il faudra compter à l'avenir.

En somme, des politiques de non-violence existent déjà, sont pensées par les acteurs ; mais leur mise en œuvre souffre de moyens financiers pour les projets de développement et de controverse politique pour la négociation avec les groupes terroristes. Il revient donc aux États de solutionner ces goulots d'étranglement pour porter des politiques davantage pratiques et efficaces face au mal terroriste dont ils subissent les conséquences.

[22] Le Point, « Sahel : la tentation de la négociation avec les terroristes », 2020, https://www.lepoint.fr/afrique/sahel-la-tentation-de-la-negociation-avec-les-terroristes-31-01-2020-2360607_3826.php p, consulté le 23 mai 2023.

NOTE A L'INTENTION DES CONTRIBUTEURS

DEZAN est la revue scientifique du Département de Sociologie-Anthropologie de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin. De sa dénomination «dézan » signifiant «rameau» en langue béninoise « fɔngbé », elle est représentative de la symbolique du changement social en culture africaine. De ce fait, la **Revue DEZAN** se donne pour vocation première de contribuer à une configuration décloisonnée des sciences de l'homme et de la société, pour une synergie transversale et holistique génératrice d'une interdisciplinarité plus fertile à un développement convergent où l'endogène et l'exogène sont en parfaite cohésion. Elle paraît au rythme de deux numéros par an. Les articles y sont rédigés en français, anglais, allemand, ou en langues nationales africaines.

Le comité de lecture est habilité à accepter pour publication ou non les articles soumis. Chaque article est résumé en une page au plus assorti de cinq mots clés du travail. Le manuscrit de 20 pages au plus est soumis en exemplaire original, recto seulement, saisi à l'intérieur d'un cadre de frappe 21 x 29,7; police Times New Roman, point 12, interligne 1,5. Il est accompagné d'un CD-RW ou d'une clé USB comprenant les données. Chaque auteur est appelé à donner son adresse électronique et son institution d'attache. Les cartes et les croquis sont scannés et notées de façon consécutive.

L'usage de l'Alphabet Phonétique International pour transcrire les termes en langues nationales est vivement conseillé. Les références bibliographiques dans le texte sont faites selon l'approche Van Couver ou Harvard dans une parfaite harmonie selon le choix de l'auteur. Chaque auteur apporte une participation de **50.000F**.



ISSN 1840-717-X DU 4ème trimestre
Dépôt Légal N°6378 du 4ème trimestre

Impression : Centre des Publications Universitaires
(Université d'Abomey-Calavi) Tél. : (00229) 95 91 57 61
République du Bénin